

(Mt. en milliers de dinars)

	au 31/03/2018	au 31/03/2017	au 31/12/2017
1) PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	6 801	5 344	24 379
Marges et revenus assimilés	5 818	4 867	23 103
Commissions (en produits)	883	113	1 276
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	100	364	0
Revenus du portefeuille d'investissement	0	0	0
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	1 904	1 473	7 169
Marges encourus et charges assimilées	1 902	1 473	7 111
Commissions encourues	2	0	53
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	5
3) PRODUIT NET BANCAIRE	4 897	3 871	17 210
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	0	-	0
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	5 270	2 771	13 495
Frais de personnel	3 420	2 156	9 643
Charges générales d'exploitation	1 850	615	3 852
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	23 193	12 131	18 030
Portefeuille Titres Commercial	5 136	90	0
Portefeuille Titres d'Investissement	18 057	12 041	18 030
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	279 888	206 699	265 889
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	139 721	0	103 784
Dépôts à vue	76 168	0	63 791
Comptes d'épargne	28 315	0	22 128
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	84 571	93 242	77 364
10) CAPITAUX PROPRES *	171 734	166 642	171 782

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2017 et 2018

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :
1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la Loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Méthodes comptables appliquées :
1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont prises en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

II. LES FAITS SAILLANTS AU 31/12/2018 :

L'activité de la banque a été marquée au cours du premier trimestre 2018 par un développement notable de ses performances comme en témoignent l'évolution de ses principaux indicateurs suivants :

- Le démarrage effectif de 4 nouvelles agences venant consolider le réseau de la banque pour le porter à 24 agences couvrant l'ensemble du territoire du pays
- L'affermissement de l'activité de financement suite à l'accélération du rythme de déblocage tant ijara (+98%) que mourabaha (+60%)
- La poursuite de la mobilisation des dépôts à un rythme soutenu, soit de 34,2% avec une structure à prédominance de dépôts à vue et d'épargne (74%)
- L'augmentation du PNB de plus du quart (26,4%) à la faveur des produits de financements et des commissions induit par l'évolution de l'activité et ce parallèlement à l'augmentation des charges.